



DIRECTION GÉNÉRALE

CELLULE DE PASSATION DES PROJETS ET DES MARCHES PUBLICS

Commission de passation des marchés

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS CONTENANT DES OFFRES RELATIVES A L'ACQUISITION DES ORDINATEURS EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE.

N°DAO N-F 001/FPEN/CGPMP/SP/2015

L'ouverture des plis de ce jour, fait suite au plan de passation des marchés validé par la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics « DGCMP le 22 janvier 2015. Le DAO sous examen a fait l'objet de publication dans les journaux le Phare n° 5104, le site internet de Mediacongo.net et celui de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics « ARMP », en date du 29 janvier 2015.

L'an deux mille quinze, le troisième jour du mois d'août, la Commission de Passation des Marchés mise en place par le décision de Madame le Directeur Général du Fonds de Promotion de l'Éducation Nationale, s'est réunie dans la salle de réception du Directeur Général, pour l'ouverture des plis des offres relatives à l'acquisition des ordinateurs en faveur des Etablissements de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, conformément aux article 92, 93, 94 et 95 du Décret n°10/22 du 02/06/2010 portant Manuel de Procédures des Marchés Publics en République Démocratique du Congo.

Date de début de publication : 27 juin 2015

Date limite fixée pour la remise des plis : le 27 juillet 2015.

Date limite fixée modifiée pour la remise des plis : le 03 août 2015

Projet : l'acquisition des ordinateurs en faveur des établissements de L'Enseignement Supérieur et Universitaire.

Mode de passation : Appel d'offres National ouvert.

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offre ouvert, telle que définie dans la loi n° 10/010 du 27 Avril 2010 relative aux marchés publics en République Démocratique du Congo, à tous les candidats éligibles.

Description du projet : Lot unique acquisition des 50 ordinateurs fixes Desktop et 250 Ordinateurs portables laptop.

LMX

1. Participants

1. SOKI FUANI EYENGA, Directeur Général, Présidente ;
2. NGOMA BAKU, Directeur Général Adjoint, Vice président ;
3. MUNKOKI MUNDELE J Médard, Coordonnateur, Secrétaire Rapporteur ;
4. KAYILA BIASALU KALA Arthur, Sous-Directeur Technique, Membre ;
5. KAPESA MBELU NSONA Charlotte, Sous-Directeur du Partenariat, Membre ;
6. KUNDA KANGA Michel, Secrétaire Permanent CGPMP, Président de la Sous Commission d'analyse ;
7. MANGBUNDU MOMBULA Flory, Comptable, chargé du suivi et d'exécution budgétaire de la CGPMP, Membre ;
8. KUNDIENDA BAKU Bienvenu, Chargé des Projets à la CGPMP du FPEN, Membre ;
9. MANDEFO MITI Benjamin, Mainteneur des ordinateurs au FPEN, Secrétaire Rapporteur de la Sous Commission d'analyse.

2. Candidats soumissionnaires

Voir la liste en annexe

3. Candidats ayant reçus les dossiers

1. M. INTERCOM
2. BUROTOP IRIIS
3. USCT SARL
4. IT.COM
5. MFI DOCUMENT SOLUTION
6. RADIOCOM

4. Réception des Plis

A la date limite fixée pour la réception des plis, cinq fournisseurs ont été enregistrés par la Cellule de Gestion des Marchés Publics. Cinq (**IT.COM, USCT SARL, M. INTERCOM, BUROTOP IRIS, MFI DOCUMENT SOLUTION**) ont remis leurs offres dans le délai tandis qu'un Soumissionnaire (**RADIOCOM**) n'a pas remis ses offres.

5. Ouverture des dossiers déposés

Monsieur le Secrétaire Permanent a procédé à l'ouverture des enveloppes contenant les offres N°DAO N-F 001/FPEN/CGPMP/SP/2015 et lecture des mentions ci-après a été faite :

- Nom du Soumissionnaire
- Montant de l'offre
- La garantie de Soumission

Le résultat de cet examen est consigné dans le tableau ci-après :

PLI N°	Nom ou Raison Sociale du Candidat	Montant de chaque offre et de chaque variante lu publiquement	Garantie de soumission	Observation
1	IT.COM	272.130.000 FC HT 315.670.800 FC HT	6.716 USD (RawBank)	
2	USCT SARL	208.500 USD HT 241.860 USD HT	4.837,2 USD (SOFIBANQUE)	
3	M.INTERCOM	254.995.219.40 FC TTC	8.500USD (PROCREDITBANQUE)	
4	BUROTOP IRIS	135.527.400 FC HT 157.211.784 FC TTC	3.200.000 FC (BYBLOS BANQUE)	
5	MFI DOCUMENT SOLUTION	155.595.000 FC TTC	3.111.900 FC (CHEQUE ECOBANK)	

Soit :

- « 5 » dossiers recevables

6. De la transmission des plis à la Sous-Commission d'analyse

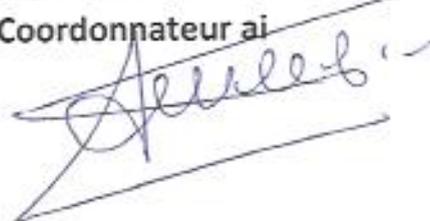
Eu égard à ce qui précède, la Commission a transmis, conformément à l'alinéa 4 de l'article 15 du Décret n°10/32 du 28/12/2010 portant création, organisation et fonctionnement de la Cellule de Gestion des projets et des Marchés Publics, les copies des offres dépouillées à la Sous Commission d'analyse pour compétence.

Commencée à 15h35, la réunion a pris fin à 16h20.

En foi de quoi, le présent procès verbal a été dressé à Kinshasa, aux jour, mois et an que dessus, en autant d'exemplaires originaux destinés aux signataires.

Secrétaire Rapporteur

MUNKOKI MUNDELE J.Médard
Coordonnateur ai



Président

FIGRENTAWE SOKI FUANI EYENGA
DIRECTEUR GENERAL

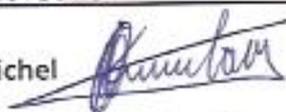


LISTE DE PRESENCE

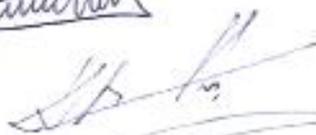
NOMS ET PSTNOMS

SIGNATURES

KUNDA KANGA Michel




MANGBUNDU MOMBULA



MANDEFO MITI Benjamin

